



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

A retourner en mairie : mairie@bazoges-en-pareds.fr
4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS

Qu'est-ce qu'une demande de subvention exceptionnelle ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les **associations ayant déjà déposé un dossier complet** en début d'année, et désireuses d'obtenir une subvention exceptionnelle de la part de la Commune de Bazoges-en-Pareds.

Après votre demande :

Chaque subvention sollicitée est examinée par le conseil municipal qui prend alors sa décision. Celle-ci sera alors versée sur présentation d'un bilan de la manifestation (Fiche 4).

Dépôt de la demande de subvention exceptionnelle :

- 15 jours avant la date de la manifestation.

Fiche 1 : Présentation de l'association

Identification

Nom/sigle :

N° SIRET* (obligatoire) :

Identification du Président

Nom : Prénom :

Adresse :

Fiche 2 : Demande de subvention exceptionnelle

L'association demande une subvention de :€ pour l'action suivante :

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Moyens mis en œuvre :

Dates de mise en œuvre prévues :

Informations complémentaires éventuelles :

Autre organisme de subventionnement sollicité :

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

Certifie l'exactitude des renseignements ci-dessous.

Fait à Bazoges-en-Pareds, le.....

Fiche 3 : Budget prévisionnel de l'évènement

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
60 - Achats		70- Recettes des activités :	
Achat repas, décoration			
61 - Services extérieurs			
Locations, traiteur, orchestre			
62 - Autres services extérieurs			
Publicité, frais			
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		74 - Subventions d'exploitation	
Salaires, cachets		Etat / Organismes sociaux	
		Région / Département	
		Communauté de Communes	
		Commune	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion	
66 - Charges financières		76 – Produits financiers	
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	

→ Si la subvention est accordée le versement se fera **sur présentation d'un bilan** de la manifestation et devra être versée au compte bancaire de l'association. **Joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire.**

Fiche 4 : Bilan de l'évènement

A présenter pour le versement de la subvention accordée

Association :

Date de l'évènement :

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
60 - Achats		70- Recettes des activités:	
Achat repas, décoration			
61 - Services extérieurs			
Locations, traiteur, orchestre			
62 - Autres services extérieurs			
Publicité, frais			
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		74- Subventions d'exploitation	
Salaires, cachets		Etat / Organismes sociaux	
		Région / Département	
		Communauté de Communes	
		Commune	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion	
66 - Charges financières		76 – Produits financiers	
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	